

Synthèse Concertation publique **Campus hospitalo-universitaire Grand Paris Nord** **Du 27 janvier au 17 mars 2017**

En application de l'article L121-8 du Code de l'environnement, l'université Paris Diderot a saisi la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) à propos du projet de Campus Hospitalo-universitaire du Grand Paris Nord (CHUGPN) dans sa partie universitaire. Ce projet, dont l'université est l'un des maîtres d'ouvrage s'inscrit dans un projet plus vaste intégrant l'implantation d'un nouvel hôpital dont l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris (APHP) est maître d'ouvrage.

La CNDP a ainsi recommandé aux maîtres d'ouvrage, que sont l'université et l'APHP, de présenter le projet dans sa globalité au regard de l'objectif partagé de construction d'un nouveau modèle de campus hospitalo-universitaire.

L'université Paris Diderot et l'APHP ont donc conjointement porté cette concertation publique.

I- Contexte et calendrier

Cette concertation ne pouvait sensiblement débiter sans un accord de principe entre toutes les parties intéressées au projet quant à une implantation stabilisée sur la commune de Saint-Ouen. Un protocole cadre de partenariat a ainsi été signé le 19 décembre 2016, pour *Réussir ensemble l'installation du Campus hospitalo-universitaire Grand Paris Nord*, entre l'Etat représenté par le préfet de la région Ile-de-France et le préfet de la Seine-Saint-Denis, l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France, l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune, la Ville de Saint-Ouen sur Seine, l'APHP, l'université Paris Diderot et Séquano Aménagement.

Forts de ce protocole, les maîtres d'ouvrage ont pu solliciter sereinement le Garant nommé par la CNDP, M. Jean-Pierre Tiffon, afin de tenir une concertation publique.

Sur les conseils du Garant, une période pour la concertation a pu être déterminée allant du 27 janvier au 17 mars 2017, dans un calendrier complexe respectant à la fois les contraintes du calendrier en avance de phase de l'APHP par rapport à celui de l'université, le temps d'exploration des premières discussions avec les propriétaires des terrains visés et enfin les règles de communication propres aux périodes électorales (élections présidentielles passées et législatives à venir).

Souhaitant mettre toutes ses chances de son côté, l'université a lancé un appel d'offres pour une aide à la mise en œuvre des modalités de la concertation du public. Cet appel d'offres n'a reçu aucune proposition et a été classé sans suite au 9 janvier 2017.

Un démarchage a été effectué auprès d'une société mais au regard du budget annoncé, dépassant les plafonds autorisés des marchés publics, l'APHP et l'université ont fait le choix de s'appuyer sur les directions de communication de chaque établissement pour mener cette concertation dans la période demandée.

II - Actions de communication entreprises

A) La démarche et les outils

- **Communication à Saint-Ouen**

Exposition consacrée au projet dans le hall du centre administratif de la Mairie pendant toute la durée de la concertation. 18 panneaux explicatifs présentant les grands enjeux du futur campus hospitalo-universitaire.

Affichage mairie : 40 affiches

Affichage quartier des Docks : 80 affiches + 1000 flyers diffusés

Flyer toutes boîtes : 23 000 boîtes aux lettres

Mailing : 8300 adresses

Deux encarts publicitaires dans Le Parisien 93 :
édition du 1^{er} février + édition du 8 mars 17

Posts sur facebook et twitter et relais sur les sites webs des collectivités locales :

<http://www.saint-ouen.fr/actualites/13-actualites/367-campus-hospitalo-universitaire-grand-paris-nord-concertation-publique.html>

http://www.plainecommune.fr/actualites/actualites/actualite-detaillee/article/le-futur-grand-hopital/#.WJR-_7bhDFw

Organisation de deux réunions publiques les 4 février et 11 mars



Bilan de la participation : environ 40 personnes le 4 février et 110 personnes le 11 mars ont participé aux réunions publiques.



- Communication au sein de l'université Paris Diderot UFR Médecine

Deux réunions les 9 et 14 février.

Affichage, information publiée sur le site web de l'UFR, post facebook, newsletters et site web de l'université.

Exposition sur les deux sites de l'UFR de Médecine (Bichat et Villemin)

Bilan de la participation :

Le 9 février à Villemin la réunion a réuni à peine 5-6 personnes dont deux étudiants (une Assemblée générale impromptue des étudiants se tenait au même moment).

Le 14 février à Bichat la réunion a réuni une dizaine de personnes représentatives (élus étudiants – IFSI – Recherche – Formation - personnels administratifs).

A noter que l'UFR de médecine, en collaboration avec la Présidence de l'Université a mis en place depuis deux ans des groupes de travail au sein de l'UFR ainsi que des points d'information en interne. Il ressort des échanges de ces deux réunions internes que les étudiants, les enseignants-chercheurs et le personnel administratif de l'UFR de Médecine sont informés et pour certains ont participé à la définition des besoins du projet universitaire.

- Communication propre aux sites APHP

Exposition au siège de l'APHP et du Groupe HUPNVS

- Communication Mairie du 18^e

Mailing d'invitation pour la réunion publique du 6 mars
Relais d'information par la municipalité du 18^{ème} arrondissement.

- Les outils mis en place et dédiés à la concertation

- Un site Internet de présentation du projet
- Une plateforme collaborative
- Une exposition constituée de panneaux explicatifs
- Un catalogue d'exposition
- Affiches et flyer
- Communiqués de presse
- Encarts publicitaires
- Visite virtuelle présentant l'insertion du projet dans le quartier

B) Bilan des actions entreprises

- Bilan qualitatif (web)

26 contributeurs sur la plateforme collaborative.

Voici les propositions et idées en synthèse :

Propositions :

- Associer les habitants à la définition des itinéraires de véhicules bruyants
- Eco quartier



Étant donné l'importance du bâtiment et sa proximité avec l'éco-quartier des Docks (habitations BBC) et comme l'hôpital et son emplacement nous est imposé (nous résidents) au lieu de créer un quartier qui aurait donné à la ville un nouveau souffle, il serait bon de penser les bâtiments auto-suffisants en terme d'énergie avec des panneaux solaires sur les toitures mais aussi des murs et toitures végétalisés.

- Mutualiser les équipements sportifs et associatifs
- Associer les habitants à la définition des itinéraires de véhicules bruyants
- Ouvrir les commerces de l'hôpital sur le quartier
- Préserver la salle de sport
- Prévoir des voiries compatibles avec un écoquartier
- Réenchanter la rue ardouin

Idées :

- Créer une unité cognitivo-comportementale dans le CHU Grand Paris Nord et créer un accueil de jour Alzheimer
- Mise en place de groupes de travail avec les audoniens
- Nom de femme pour le nouvel Hôpital
- PROJET « GRAINES DE SCIENTIFIQUES » / 29 votes positifs

Action de sensibilisation aux Sciences pour les élèves de 1er et 2nd degré des villes d'Epinay-sur-Seine, de l'Île-Saint-Denis, de Saint-Denis et de Saint-Ouen (Ouest de la Seine-Saint-Denis).

- Bilan qualitatif (réunions publiques)

Toutes les réunions publiques ont fait l'objet de comptes-rendus complets publiés sur le site internet du Campus Hospitalo-universitaires du Grand Paris Nord.

Les réunions publiques ont permis une présentation des projets hospitaliers et universitaires et des objectifs communs poursuivis par l'APHP et l'université pour l'intégration de ce campus dans le Nord de la commune de Saint-Ouen. Cela a été également l'occasion, notamment lors des réunions tenues au sein des établissements des maîtres d'ouvrage, de faire un état des lieux de l'avancée du projet auprès des personnels et étudiants.

Cette concertation a permis aux deux maîtres d'ouvrage d'appréhender les attentes des Audoniens qui à travers l'installation du Campus, voit une opportunité certaine de développement du quartier et de la ville mais entendent que cette implantation ne se fasse pas au détriment d'un cadre de vie attractif et serein en devenir.

Ainsi, l'université Paris Diderot et l'APHP retiennent l'attention portée sur l'intégration nécessaire et réussie à la ville en ce qui concerne :

- les aspects architecturaux du Campus
- la dimension développement durable du Campus
- les impacts sur la mobilité dans le quartier (flux étudiants, personnels, patients etc.)
- le développement d'une activité commerciale pour tous

Conclusion

L'université Paris Diderot et l'APHP ont décidé, en partenariat avec la Mairie de Saint-Ouen, de tenir une réunion annuelle sur les avancées du projet.

L'université Paris Diderot et l'APHP se sont engagées à publier sur le site Web du projet les études concernant notamment la mobilité, une fois validées et en accord avec leurs partenaires.

L'université Paris Diderot et l'APHP se sont engagées, autant que faire se peut, à intégrer dans leurs cahiers des charges respectifs les éléments constructifs de cette concertation.